

TEC441 - Comptabilité approfondie S2

Présentation

Prérequis

Sont admis en Licence sur dossier les candidats titulaires d'un niveau bac+2 en comptabilité de l'un des diplômes suivants :

- L2 économie-gestion, DUT GEA, Bachelor ;
- BTS CG ; ces candidats devront apporter une preuve d'un niveau très satisfaisant en comptabilité et fiscalité ;
- Le Score IAE-Message est demandé.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier de candidature à constituer en ligne depuis notre site internet : intec.cnam.fr (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Les dossiers peuvent être déposés à partir du 24 février 2025.

Objectifs pédagogiques

UE constitutive de l'année L3 de la licence générale en droit-économie-gestion, mention gestion, parcours comptabilité-contrôle-audit (CCA), formation dispensée par la voie de l'apprentissage ou en distanciel avec cours en ligne interactifs

- Identifier les modalités d'exercice de la profession, ses missions et ses responsabilités.
- Expliquer les rôles des organisations professionnelles et le statut de leurs membres.
- Appliquer les règles déontologiques à respecter par les experts-comptables et les commissaires aux comptes, dans une situation donnée.
- Identifier les normalisateurs internationaux et nationaux, analyser leurs rôles.
- Positionner le Plan comptable général (PCG) dans le contexte évolutif de la normalisation internationale.
- Identifier les principes fondamentaux de la comptabilité et justifier le rôle d'un cadre conceptuel.
- Citer les référentiels comptables applicables en France.
- Caractériser les différentes catégories d'actif.
- Exposer les conditions d'activation.
- Exposer les principes d'évaluation des actifs.
- Identifier et distinguer les immobilisations corporelles et incorporelles.
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des stocks.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

Mis à jour le 06-02-2025



Code : TEC441

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Aurélie TRAN

Contact national :
EPN10 - CCA - Intec
292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe
- Identifier et caractériser les différentes catégories d'actifs financiers.
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des titres.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
- Exposer et appliquer les règles relatives aux opérations de variation des capitaux propres des sociétés selon leur forme juridique.
- Analyser les opportunités et les risques d'une modalité d'augmentation de capital, et/ou d'affectation du résultat.
- Évaluer et comptabiliser les variations de capitaux propres dans les comptes individuels.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.

Caractériser les différentes catégories de passif.

- Exposer et appliquer les conditions d'inscription au passif.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
- Exposer et appliquer les traitements comptables relatifs au rattachement des charges et des produits.
- Évaluer et comptabiliser les opérations citées et plus particulièrement celles se déroulant sur plusieurs exercices.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
- Exposer les spécificités propres aux associations et aux collectivités territoriales.
- Citer les principales particularités comptables des associations et des collectivités territoriales.
- Évaluer et comptabiliser les principales opérations.

Programme

Contenu

Partie 1. Profession et normalisation comptable

Titre 1. Profession comptable

Titre 2. Normalisation comptable

Partie 2. Actif

Titre 1. Principes généraux

Titre 2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Titre 3. Stocks

Titre 4. Actifs financiers

Partie 3. Passif

Titre 1. Capitaux propres

Titre 2. Passif externe

Partie 4. Charges et produits

Partie 5. Entités spécifiques

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

- Deux examens finaux par année universitaire (une session normale d'examen par semestre en janvier et mai, une session de rattrapage en juin).
- Épreuve écrite d'une durée de 3 heures, 70% de la note finale
- Contrôle continu : 30% de la note finale. La moyenne du contrôle continu s'annule en cas de rattrapage.
- Coefficient : 1
- L'UE TEC441 est validée si la note obtenue à chaque examen semestriel est au moins égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.
- L'UE TEC441 fait partie d'un bloc d'enseignement qui regroupe les 12 UE composant de la Licence CCA, effectuée en 1 ou 2 ans.